

Campus de la Bouloie - Audit énergétique - Participation de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur :

Projets à court ou moyen terme :

- l'aménagement de la zone des Montboucons,
 - la création de la voie de desserte et de contournement dans son tronçon «Planoise - Saint-Claude»,
 - la mise en application du schéma départemental d'élimination et de traitement des ordures ménagères,
 - l'utilisation de la biomasse forestière,
- amènent la Collectivité et l'Université de Franche-Comté à engager une réflexion sur l'infrastructure énergétique existante sur le site de la Bouloie.

Dans ce sens, il convient de réaliser un audit énergétique sur le site du Campus de la Bouloie, notamment sur la chaufferie centrale, le réseau de chaleur et ses possibilités d'extension, ainsi que des études d'opportunité sur la mise en place d'une cogénération ou sur l'installation d'une chaufferie bois-énergie ou sur le raccordement de cette chaufferie à celle de Planoise.

Cette étude, dont la maîtrise d'ouvrage serait assurée par l'université, est estimée à 210 000 F HT, soit 253 260 F TTC, et pourrait être financée de la façon suivante :

- 126 630 F (50 %) : aide de l'ADEME.
- 63 315 F (25 %) : participation de la Ville.
- 63 315 F (25 %) : participation restant à la charge du CROUS et de l'Université.

Il est précisé que les services techniques de la Ville apporteraient une assistance technique au Maître d'Ouvrage pour le bon déroulement de cette étude.

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider la participation de la Ville à cette étude à hauteur de 25 %, sous forme d'une subvention de 63 315 F qui serait versée à l'Université, maître d'ouvrage de l'opération. Cette dépense serait imputée au chapitre 92.13/65731.96046.30900 qu'il conviendrait d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant du compte de dépenses imprévues inscrit au chapitre 940 du budget primitif 1996,
- décider que les services techniques municipaux assurent une assistance technique à titre gratuit.

Mme BULTOT : Un mot d'explication sur le pourquoi de notre participation à un audit énergétique concernant le CROUS et l'Université. Avec le plan départemental d'élimination des ordures ménagères, malgré un tri et une valorisation matières impor- tante, nous allons passer de 60 000 tonnes à 110 - 120 000 tonnes d'ordures ménagères à incinérer. Il en résultera donc une augmentation notable de l'énergie produite. Une partie sera utilisée dans le cadre de la cogénération pour fabriquer de l'électricité et sera vendue à EDF. Ce qui est envisagé, c'est l'extension du réseau de chaleur hors de la zone de Planoise et si possible en direction de la Bouloie et du Parc Scientifique et Industriel. L'idée est de profiter des travaux de la future voie de desserte pour prolonger le réseau de chaleur de Planoise. L'Université de

la Bouloie et le CROUS ont actuellement leur propre réseau de chaleur alimenté principalement par deux chaudières au charbon et un peu de gaz. L'étude proposée vise à optimiser le rendement énergétique du réseau de la Bouloie à partir de trois options qui pourraient être complémentaires. La première, c'est la cogénération sur ce site de la Bouloie qui pourrait permettre de dégager des économies qui seraient réinvesties dans la réhabilitation de leur réseau de chauffage. La deuxième option, compte tenu du potentiel énergétique bois de la commune et de la Région, consiste à comparer cette énergie à celle existant sur la chaufferie et à étudier l'opportunité de produire de la chaleur à partir d'une chaudière bois. Troisième option : le développement de la zone des Montboucons nécessitera l'amenée de différents fluides énergétiques et éventuellement le chauffage à distance, c'est-à-dire la connexion possible avec le réseau de chaleur de Planoise.

C'est une action que nous menons en partenariat avec l'ADEME, le CROUS et l'Université et qui correspond à notre souci permanent de maîtrise de l'énergie.

M. JUSSIAUX : C'est un cavalier, mais celui-ci en terme de chevaux vapeur ! Je pense que dans le domaine énergétique, on est condamné à faire des approches globales et je me réjouis de cette opération qui est projetée avec l'Université. Je souhaiterais également qu'elle nous serve de prétexte pour interpeller l'Université sur un autre aspect qui touche au domaine énergétique et qui est le problème automobile.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation où les responsables universitaires se sont convaincus eux-mêmes que le développement du campus de la Bouloie, entre autres, implique le développement de moyens de parcage pour les véhicules personnels des étudiants.

Cela nous crée, dès à présent, un problème de plus en plus difficile à gérer et nous créera dans les années à venir un problème sans solution.

D'autres pays proches gèrent ce genre de dossiers de manière beaucoup plus axée sur la maîtrise de l'énergie et sans obligatoirement faire appel à des moyens policiers. Je souhaiterais donc, à l'occasion des relations qui vont inévitablement se nouer sur ce dossier, que puissent s'engager avec les responsables universitaires des discussions sur ce second thème énergétique.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas un cavalier mais un complément intéressant pour l'étude qui va être réalisée.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 1^{er} octobre 1996.